

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02568 Numéro SIREN : 444 728 810 Nom ou dénomination : A R S

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2023 sous le numéro de dépôt 12047

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGEIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ARS 1 | 2

Adresse de l'entreprise 3-5 Rue Proudhon 93210 LA PLAINE SAINT DENIS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET * 4 4 4 7 2 8 8 1 0 0 0 0 3 7 10 AOÛT 2023 Néant ☐

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	720	720	
	Fonds commercial (1)	AH	12 000	12 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	29 866	25 002 4 864	
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	15	15	
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF	35 060	35 060	
	Autres immobilisations financières *	BH	564	564	
TOTAL (II)		BJ	78 225	25 002 53 224	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	27 180	27 180	
	Autres créances (3)	BZ	183 704	183 704	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
	Disponibilités	CF	73 910	73 910	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 989	2 989	
TOTAL (III)		CJ	287 782	287 782	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	366 007	25 002 341 006
			IA		
Renvois : 1. De et des 2. Par 3. Part		CP		CR	
Classe de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		ARS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)			DA	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	2 130		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * Ej)			DG			
	Report à nouveau			DH	158 832		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(20 185)		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	160 778		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	77 644		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	20		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 681		
	Dettes fiscales et sociales			DY	81 772		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	6 111		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	180 228			
Écarts de conversion passif *			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	341 006			
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
			Écart de réévaluation libre			ID	
			Réserve de réévaluation (1976)			IE	
			Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			IF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG			
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 778		

Gm

ARS

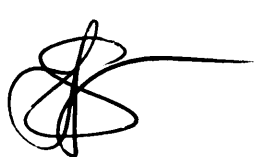
3-5 Rue Proudhon

93210 LA PLAINE SAINT DENIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Certifié conforme à l'original par le gérant
le 10/07/2023 

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 341 005,64 E.

Le résultat net comptable est une perte de 20 184,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 12 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	12 000		12 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	12 000		12 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 78 225

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 720			12 720
Immobilisations corporelles	66 395	1 874	38 403	29 866
Immobilisations financières	15 990	30 000	10 350	35 640
TOTAL	95 105	31 874	48 753	78 225

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 25 002

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	62 064	1 342	38 403	25 002
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	62 064	1 342	38 403	25 002

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	720	0	720	Non amortiss.
Fonds commercial	12 000	0	12 000	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	5 150	2 665	2 485	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	16 000	16 000	0	de 3 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	8 716	6 337	2 379	de 1 à 5 ans
TOTAL	42 586	25 002	17 584	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 249 496

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	35 624		35 624
Actif circulant & charges d'avance	213 872	213 872	
TOTAL	249 496	213 872	35 624

3.4 - Charges constatées d'avance = 2 989

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 20 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	100,00	20 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	100,00	20 000

4.2 - Etat des dettes = 180 228

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	77 644	77 644		
Dettes financières diverses	20	20		
Fournisseurs	14 681	14 681		
Dettes fiscales & sociales	81 772	81 772		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 111	6 111		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	180 228	180 228		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 27 053

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	27 053
Autres dettes	
TOTAL	27 053

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 521 972

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	521 972	100,00 %
TOTAL	521 972	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 2 989

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	2 989
TOTAL	2 989

8.2 - Charges à payer = 27 053

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	27 053
Pers congés à payer(42820000000)	10 832
Org.soc. congés à payer(43820000000)	4 333
Ijss(43821000000)	9 999
Etat autres charges à payer(44860000000)	1 889
TOTAL	27 053

ARS

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

page 9

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
b) Nombre d'actions émises	200	200	200	200	200
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	521 972	580 473	460 249	689 819	660 159
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-18 843	952	2 401	16 071	2 418
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-18 843	952	2 401	16 071	2 418
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-20 185	-2 556	-1 909	6 059	-6 221
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-94	5	12	80	12
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-101	-13	-10	30	-31
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	258 487	236 656	202 041	352 865	339 891
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	71 789	69 966	64 871	87 706	75 458

Observations complémentaires

ARS

Société à Responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 3-5, Rue Proudhon 93210 LA PALINE SAINT DENIS

RCS : 444 728 810 B

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE DU 30/06/2023**

Le 30/06/2023,
à 10 heures,

Monsieur Grégoire MARQUEZ, détenant 99 parts sociales,
Monsieur Yassouf EL HASNAOUI, détenant 101 parts sociales,

associés de la société ARS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Grégoire MARQUEZ, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et affectation des résultats,

Gm

- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce,
- approbation de ces conventions,
- quitus de la gérance,
- questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le président ouvre la discussion.

Le président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître une perte de 20 184.51 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir une perte de 20 184.51 Euros. L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- 20 184.51 Euros en report à nouveau.

En outre, pour se conformer à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 12 heures.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

